

Rapport annuel
Au 31 décembre 2024

FRANCE SELECTION VALEURS

Fonds commun de placement de droit français
Exercice du 1^{er} au 31 décembre 2024

FRANCE SELECTION VALEURS

FR0007488267

Rapport annuel de gestion au 31 décembre 2024

Classification : Actions des pays de l'Union Européenne

Forme juridique : FCP

Indice de référence : 40 % le CAC 40 (dividendes nets réinvestis), 40 % l'Euro Stoxx (dividendes nets réinvestis) et 20% l'indice €ster capitalisé.

Affectation du résultat :

Le FCP ne dispose que d'une seule catégorie de parts

Le FCP ne dispose pas de compartiment

Code Isin	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs	Souscription initiale minimale	Souscription ultérieure minimale
FR0007488267	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	1500 €	1 part

1. Objectif de gestion

France Sélection Valeurs, FCP diversifié, a pour objectif de gestion d'offrir à l'investissement du public une sélection de valeurs mobilières françaises et européennes qui pourra être réalisée par le biais d'actions, d'OPC investis sur les mêmes marchés. La recherche de la performance est à long terme.

2. Indicateur de référence

Aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds. Toutefois, l'indicateur de référence le plus proche est, à hauteur de 40 % le "CAC 40 NR", 40 %, "l'Eurostoxx NR " et 20 % l'indice €ster capitalisé. Ces trois indicateurs sont disponibles sur le site www.europerformance.fr.

France Sélection Valeurs n'est ni un OPCVM indiciel ni un OPCVM benchmarké. Sa performance pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

3. Stratégie d'investissement

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire, sans a priori sur les classes d'actifs.

L'actif est en permanence investi à hauteur de 75 % minimum en titres éligibles au PEA.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Compte tenu de sa stratégie décrite ci-après, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci.

Le processus de gestion combine une approche "Top down" basée sur les hypothèses de scénario macroéconomiques et "Bottom up" où la sélection s'effectue selon le libre choix et la conviction des gérants s'appuyant sur une analyse fondamentale classique approfondie de type "Stock Picking" affinée selon des critères techniques.

Plus précisément, France Sélection Valeurs est constitué des actifs et instruments financiers suivants :

- actions des pays de l'Union Européenne, dont majoritairement des actions françaises
 - titres de créances et instruments du marché monétaire (les émetteurs seront privés ou publics et pourront avoir une notation minimale donnée par au moins l'une des 3 agences de notation, à « Investment Grade »), ou jugée équivalent selon la société de gestion. La Société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais réalise sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit d'une entité.
 - actions ou parts d'autres OPC, dans la mesure où ces fonds seront des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement autorisés à la commercialisation en France de toutes classifications ;
 - instruments financiers à termes simples (ces instruments, souscrits uniquement sur les marchés réglementés ou organisés, sont utilisés pour faire face aux fluctuations du marché dans le cadre d'opérations de couverture du risque « actions » et « devises », ou pour amplifier l'exposition du portefeuille à des mouvements de marché, des secteurs d'activité, des actions, des devises et sont susceptibles de porter temporairement l'exposition du fonds à 110 %) ;
 - et accessoirement, sur les marchés émergents ou de matières premières via des ETF.

Le fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

► Les investissements :

Chaque position est initiée avec un potentiel important et quantifié.

Notamment à l'achat de Valeurs décotées suivant des critères de valorisation classique. Ceux-ci peuvent concerner la valeur des actifs et l'actualisation des flux et les ratios généralement employés par la théorie financière.

Les gérants suivent l'émergence de catalyseurs susceptibles d'entraîner une revalorisation des titres :

1. restructuration, retournement, opération sur le capital,
2. changement de statut boursier,
3. influence de l'environnement monétaire, économique ou réglementaire.

► Les désinvestissements :

En ce qui concerne les désinvestissements, les motivations seront aussi fondamentales et techniques : valorisations très supérieures aux estimations des gérants, dégradation de l'environnement, affaiblissement des performances financières pouvant conduire à des déceptions.

► Timing :

Le timing de chaque initiation de position est affiné par une analyse technique systématique.

Il s'agit d'un complément essentiel à l'analyse fondamentale.

Cette approche technique si elle conforte une vision macroéconomique, pourra amener les gérants à prendre des positions sur les matières premières (à titre accessoire via ETF sans effet de levier), en fonction bien entendu des respects des engagements du prospectus. Ces investissements seront réalisés dans le cadre des 10% d'actifs dérogatoires (cf. Actifs utilisés : actions ou parts d'OPC).

- La partie investie en actions françaises ou européennes sera de 75 % minimum de l'actif net. Corrélativement, la part, d'obligations convertibles ou de produits de taux de la zone euro (obligataire sur tous types de maturités ou monétaires) n'excédera pas 25 % de l'actif des fonds.
- France Sélection Valeurs pourra être exposé jusqu'à 110 % de son actif en actifs français ou européens (OPC inclus) par recours aux emprunts d'espèces et aux dérivés.
- France Sélection Valeurs limitera à 10 % de son actif la détention de titres d'un seul émetteur.
- Enfin, dans le cas où les fonds utiliseront des OPC, ceux-ci seront sélectionnés sur la base de données quantitatives (performances, risques, corrélations) et qualitatives (taille et ancienneté des fonds, honorabilité de l'émetteur et du dépositaire).

► **Actifs utilisés :**

Le portefeuille est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

Actions :

L'OPCVM sera investi, tous secteurs confondus, entre 75 % et 100 % de son actif net en titres éligibles au PEA.

L'OPCVM est en permanence exposé à hauteur de 60 % au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne, dont éventuellement les marchés de la zone euro, en titres de grandes capitalisations et jusqu'à une limite de 50 % de titres de moyennes et petites capitalisations. Les investissements se feront de manière opportuniste, à la discrétion du gérant, sans contrainte de répartition sectorielle ou géographique. Le potentiel d'appréciation de la valorisation de chaque titre sera un élément déterminant pour motiver l'investissement.

L'exposition au risque actions du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 110 %. Cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 110 %.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans le cadre d'une gestion de trésorerie active de l'OPCVM, le gérant pourra avoir recours à des obligations, obligations convertibles, titres de créances, certificats de dépôts et instruments du marché monétaire.

Les émetteurs privés ou publics seront sélectionnés sur des bases quantitatives et qualificatives. Ils devront avoir une notation au minimum « Investment Grade » par une agence reconnue pour justifier l'achat. Si cette dernière notation passe sous le seuil « investment grade », l'actif sera vendu.

La Société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais réalise aussi sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit d'une entité.

Parts ou actions d'OPCVM / FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger :

Le FCP pourra investir jusqu'à 10 % de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM français ou européens (relevant de la directive 2009/65/CE), FIA de droit français et de droit européen, y compris des OPC indiciels cotés (ETF ou trackers) et fonds d'investissement de droit étranger autorisés à la commercialisation en France.

	Investissement autorisé	Seuil de détention maximale
OPCVM de droit français	X	10 %
OPCVM européens	X	
FIA de droit français – Fonds d’investissement à vocation générale ouverts à des investisseurs non professionnels	X	
FIA* européens ayant la qualité d’Organisme de placement collectif et répondant aux conditions de l’article R. 214-13 du Code monétaire et financier	X	
Fonds d’investissement de droit étranger (hors Europe) répondant aux conditions de l’article R. 214-13 du Code monétaire et financier, autorisés à la commercialisation en France	X	

*Investi à moins de 10 % en autres OPC

Instruments financiers à terme et dérivés :

Nature des marchés d’intervention :

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés suivants :

- Règlementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques :

Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir sont les suivants :

- Action
- Taux
- Change

Nature des interventions :

L’ensemble des opérations devront être limitées à la réalisation de l’objectif de gestion. La nature des interventions sera la suivante :

- Couverture
- Exposition.

Nature des instruments utilisés :

Les instruments utilisés seront les suivants :

- Futures dont futures sur action, indices, taux, change
- Options sur actions, indices, taux, change
- Change à terme
- Swap de change, de taux.

Stratégie d'utilisation :

Les dérivés sont utilisés selon le cas :

- Pour couvrir le portefeuille de façon à réduire ou éliminer tous risques potentiels autorisés en portefeuille,
- Pour au contraire amplifier l'exposition du portefeuille à des mouvements de marché, des secteurs d'activité, des actions, des devises.

La somme de ces engagements est limitée à 100 % de l'actif net.

Dépôts :

L'OPCVM peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de douze mois. Ces dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion de l'OPCVM en lui permettant de gérer la trésorerie.

Emprunts d'espèces :

Dans le cas de son fonctionnement normal et dans la limite de 10 % de son actif, l'OPCVM peut se retrouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Pour gérer la trésorerie, des prêts et emprunts de titres peuvent également être effectués dans les limites autorisées par la réglementation.

a. Risques associés y compris le risque de contrepartie.

Pour plus d'information concernant les risques, se référer à la rubrique « profil de risque » et « informations sur les garanties financières ».

b. Conflits d'intérêts potentiels ainsi que leur incidence sur le rendement de l'OPCVM.

Dans le cadre de ses activités, la société de gestion est amenée à passer des ordres pour le compte des portefeuilles dont elle assure la gestion. La société de gestion, afin d'améliorer les rendements et les produits financiers des portefeuilles, peut avoir recours aux opérations de emprunts/prêts de titres et de prises/mises en pensions livrées.

Cette activité d'acquisitions/cessions temporaires de titres sera assurée par des contreparties sélectionnées par la société de gestion et répondant aux critères de qualité fixés lors d'un Comité de la société de gestion. Par ailleurs, les portefeuilles pourront conclure des prises en pension notamment au titre du remplacement des garanties financières reçues en espèces. Les contreparties peuvent être des entités appartenant au groupe de la société de gestion.

c. Utilisation de ces techniques et instruments est en accord avec les meilleurs intérêts de l'OPCVM.

L'utilisation des cessions temporaires de titres aura pour objet de faire bénéficier l'OPCVM d'un rendement supplémentaire et donc de contribuer à sa performance. Par ailleurs, l'OPCVM pourra conclure des prises en pension au titre du remplacement des garanties financières en espèces et / ou des mises en pensions pour répondre aux besoins de liquidité.

d. Politique concernant les coûts/frais opérationnels directs et indirects.

Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « frais et commissions ».

e. Identité des entités auxquelles les coûts et frais directs et indirects sont payés

Voir b.

f. Revenus résultant de ces techniques, nets des coûts opérationnels directs et indirects doivent être restitués à l'OPCVM.

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPCVM.

► **Profil de risque :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de se forger sa propre opinion indépendamment de Matignon Finances, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer, notamment, de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière. L'investisseur s'expose principalement aux risques suivants :

1. Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que son placement n'est pas garanti et que son capital peut donc ne pas lui être intégralement restitué.
2. Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et les actifs les plus performants.
3. Risque des marchés d'actions : le principal risque auquel l'investisseur est exposé est le risque de marché d'actions, le FCP étant investi en permanence en actions à hauteur de 75 % minimum de l'actif du fait de son éligibilité au PEA. En cas de baisse du marché des actions, la valeur liquidative peut être amenée à baisser.
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites et moyennes capitalisations (small et mid caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.
4. Risque de taux : le FCP pouvant être exposé en produits de taux en direct ou via des OPCVM en cas de hausse des taux, la valeur des actifs investis en taux fixes peut baisser, ce qui entraînera une baisse de sa valeur liquidative.
5. Risque de crédit : Il concerne le risque de défaut de paiement par un émetteur privé, ou la baisse de sa notation, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.
6. Risque de contrepartie : le FCP pourrait être exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme. Les contrats portant sur ces instruments financiers peuvent être conclus avec un ou plusieurs établissements de crédit n'étant pas en mesure d'honorer leurs engagements au titre des dits instruments.
7. Risque de change : une part de l'actif du FCP inférieure à 10 %, pourra être exposée en actifs libellés dans des devises autres que celles de la zone euro ou de l'Union européenne. La valeur liquidative du FCP pourra être affectée par une fluctuation des taux de change. Si la devise dans laquelle est libellée un actif s'apprécie, sa valeur dans l'actif du FCP augmentera. A l'inverse, une dépréciation de cette même devise entraînera une perte de valeur de l'investissement dans l'actif du FCP et une baisse de sa valeur liquidative.
8. Risque lié aux Matières Premières : les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

9. Risque de liquidité : Il concerne le risque lié à la détention de petites capitalisations dans les cas où il serait nécessaire de vendre rapidement toutes les positions. L'étroitesse du marché pourrait entraîner des conditions plus défavorables que la normale. Le FCP se limitera à une détention maximum de 50 % de son actif net en actions de petites et moyennes capitalisations.
10. Risque lié aux marchés émergents : Dans la mesure où le FCP pourra être investi accessoirement sur les marchés émergents, il existe un risque lié à cette nature de détention. L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement desdits marchés dont les standards peuvent s'écarter de ceux prévalant sur les grandes places internationales. En cas de baisse des marchés émergents, les actifs investis sur ces marchés pourraient voir leur valorisation diminuer également.
11. Risque de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement : Les risques en matière de durabilité sont définis comme des événements ou situations dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance (« ESG »), qui, s'ils survenaient, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.
- Les risques en matière de durabilité qui résultent des investissements réalisés par la société de gestion peuvent survenir dans le domaine social, environnemental ou de la gouvernance. Dans le cadre de la gestion de France Sélection Valeurs, eu égard à l'objectif de gestion du Fonds et à la stratégie d'investissement mise en œuvre, la société de gestion n'intègre pas la prise en compte des risques en matière de durabilité dans ses décisions d'investissement. En effet, l'objectif de gestion de l'OPC restant un objectif de gestion financière, la sélection des investissements repose sur leur performance financière qui intègre déjà une partie des risques de durabilité auxquels les émetteurs sont confrontés. La société de gestion n'intègre pas dans ses décisions d'investissement la prise en compte de tout autre critère financier ou extra-financier tels que les risques en matière de durabilité.
- La société de gestion ne garantit pas que les investissements réalisés par le Fonds ne sont pas soumis à des risques en matière de durabilité dans une quelconque mesure.
- Si de tels risques en matière de durabilité survenaient pour un investissement, ils pourraient ainsi avoir une incidence négative sur la performance financière de l'investissement concerné et, par conséquent, sur la performance du portefeuille du Fonds dans son ensemble et sur le rendement financier pour les investisseurs.

► **Garantie ou protection :**

Néant.

4. Commentaire de gestion :

A - Contexte économique et financier :

Le fait marquant de cette fin d'année aura été de toute évidence l'élection présidentielle américaine. La victoire finalement beaucoup plus large que prévu de Donald Trump a été saluée comme il se doit par la bourse américaine (S&P 500 en hausse de près de 7% sur le seul mois de novembre !) qui s'inscrit aujourd'hui sur ses plus hauts historiques. Avec le Congrès et la Chambre des représentants dans l'escarcelle républicaine, Donald Trump est désormais en mesure d'appliquer ses promesses de campagne : réductions massives d'impôts, relèvement des tarifs douaniers, durcissement drastique sur l'immigration. Bénéficiant d'une croissance robuste, portée par d'importants gains de productivité liés à une révolution technologique qui ne cesse de s'étendre à l'ensemble des secteurs de l'économie américaine, Donald Trump porte l'espoir d'une politique pro-business de nature à donner confiance aux investisseurs.

Jamais l'écart de valorisation entre la bourse américaine et les bourses européennes n'aura été aussi important. Alors qu'il était équivalent il y a 20 ans, le Price Earnings Ratio (PER) entre le Stoxx 600 et le S&P 500 fait apparaître aujourd'hui une décote de 40% pour les valeurs européennes ! Un niveau record qui s'explique par l'aversion croissante des investisseurs pour l'Europe dont les perspectives économiques ne sont guère réjouissantes il est vrai. Traditionnels moteurs du projet européen, la France et l'Allemagne sont confrontés aujourd'hui à un ralentissement sensible de leur croissance. La perte de compétitivité des produits européens sur les marchés mondiaux, les coûts élevés de l'énergie, enfin et surtout l'affaiblissement de la croissance en Chine pèsent aujourd'hui lourdement sur l'activité industrielle du Vieux Continent. L'instabilité politique que connaissent la France et l'Allemagne depuis quelques mois contribue par ailleurs à renforcer la défiance des investisseurs pour une zone européenne jugée fragmentée, offrant un cadre réglementaire et fiscal moins favorable à l'investissement et à la croissance des entreprises que celui des Etats-Unis.

Si un retour des pressions inflationnistes ne peut aujourd'hui être exclu du fait des mesures protectionnistes que souhaite mettre en œuvre Donald Trump, force est de constater que la Fed ne semble pas disposée à ce stade à remettre en cause sa politique de détente monétaire comme en témoigne sa décision en novembre de baisser pour la deuxième fois consécutive ses taux directeurs. Une décision saluée par les marchés mais qui pourrait vite céder la place à une certaine inquiétude. Selon de nombreux investisseurs, les chiffres plus élevés que prévu de l'inflation publiés en novembre (inflation sous-jacente à 3,3%) pourraient en effet amener la Fed à se montrer plus prudente à l'avenir dans sa politique d'assouplissement monétaire. Un scénario qui ne serait guère favorable aux marchés actions dopés depuis deux ans par les espoirs de baisses des taux.

Dans ce contexte, une certaine prudence reste de mise. Si les actions américaines apparaissent aujourd'hui mieux positionnées que les actions européennes pour bénéficier de la redistribution de la richesse mondiale qui s'opère sous nos yeux, elles présentent néanmoins une valorisation élevée qui fragilise les espoirs d'une hausse des indices américains aussi soutenue que celle enregistrée depuis deux ans (+53% pour le S& P 500). A contrario, les actions européennes offrent des valorisations attractives et pourraient bénéficier de certains catalyseurs comme la baisse des taux, la croissance des salaires réels, la normalisation des stocks, un éventuel plan de relance en Allemagne, et, espérons-le, la fin de la guerre en Ukraine.

B - Investissements et Arbitrages :

FRANCE SÉLECTION VALEURS affiche une baisse de 3,71 % sur l'exercice, en retrait par rapport à son indice de référence, qui progresse de 4,57 %.

Après la dissolution de l'Assemblée nationale, la performance boursière des indices français ne s'est jamais relevée, malgré quelques rebonds. Les indices sont restés globalement en territoire négatif. Le risque et la défiance ont particulièrement pesé sur les plus petites capitalisations, plus sensibles à l'économie domestique, laquelle n'a offert que très peu, voire aucune visibilité, sur le reste du second semestre. L'agenda politique a été marqué par la formation d'un nouveau gouvernement, une motion de censure, et en fin d'année, par un remaniement ministériel. Autant dire que l'inertie des décisions a pesé lourdement et que l'environnement économique s'est lentement détérioré.

Le fonds a souffert de cette défiance liée à l'instabilité politique française, particulièrement en ce qui concerne les petites et moyennes capitalisations. Certaines de ces entreprises ont notamment révisé à la baisse leurs objectifs de chiffre d'affaires et/ou de marge, en raison du manque de visibilité qui a gelé les investissements dans plusieurs secteurs.

Cette sclérose économique a particulièrement affecté les sociétés de services. Alten a réduit deux fois ses objectifs de croissance, tandis qu'Assystem a abaissé son objectif de chiffre d'affaires à cause du flou entourant le séquençage des nouveaux programmes dans le nucléaire. Sopra Steria, bien qu'ayant maintenu ses objectifs, a vu son titre emporté par une vague de flux vendeurs. Nous avons allégé nos positions sur Alten et Assystem, en attendant des signaux de reprise pour nous repositionner.

L'industrie est également un secteur qui a pesé sur la performance. Mersen a enregistré la plus forte contribution négative du portefeuille, les perspectives sur ses relais de croissance, notamment dans le véhicule électrique, ayant été fortement réduites. Nous avons allégé la position tout en la conservant, le titre étant évalué à des niveaux de valorisation très dépréciés. Lumibird a également revu ses objectifs à la baisse, en raison de retards dans les commandes de certains clients. L'environnement morose dans la production industrielle a également impacté Danieli, sans toutefois remettre en cause ses perspectives financières pour l'instant.

Notre performance dans le secteur des semi-conducteurs ressort contrastée. D'un côté, nous avons des valeurs favorables au cycle haussier de l'intelligence artificielle, comme ASMI (+19,42 %) et ASML (qui affiche une performance stable sur l'année). D'un autre côté, les entreprises exposées à des marchés finaux moins dynamiques, ou en correction de stocks accumulés pendant le Covid (comme l'automobile ou les téléphones), ont souffert. Parmi elles, Soitec (-46,14 %) et STMicroelectronics (-38,97 %). Nous avons maintenu, voire renforcé, nos pondérations sur les équipementiers, et réduit nos positions sur Soitec et STMicroelectronics.

Au sein de nos contributeurs positifs, nous retrouvons deux sociétés ayant fait l'objet d'OPA : Visiatiiv et Neoen.

Le secteur de la construction et des infrastructures présente également une performance dispersée. Spie a corrigé sur la deuxième partie de l'année, mais grâce à une bonne gestion de la ligne, nous enregistrons une contribution positive sur l'ensemble de l'année. Vinci souffre de l'ambiance morose du secteur et du risque politique, qui continue de peser sur ses concessions. Saint-Gobain, en revanche, tire son épingle du jeu ; bien que les volumes et les prix soient en baisse

par rapport à l'année précédente, la résilience de la marge convainc progressivement que l'entreprise a transformé son profil grâce à des acquisitions de qualité depuis 2018.

Dans le secteur de l'énergie, des valeurs comme Technip Energies (+15,95 %) et GTT (+12,55 %) affichent de solides performances. En revanche, TotalEnergies et Waga, l'une des dernières valeurs introduites dans le portefeuille, accusent des baisses. Enfin, Française de l'Énergie enregistre la plus forte sous-performance en raison de décalages dans le chiffre d'affaires sur son activité principale en France.

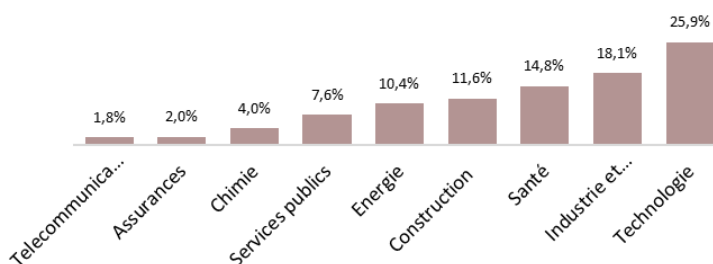
En conclusion, nous maintenons les positions des titres ayant délivré de bonnes performances opérationnelles, à l'exception de SAP, dont le rerating a été significatif cette année et dont le multiple de valorisation nous semble désormais élevé.

Nous avons conservé ou renforcé les positions sur les entreprises n'ayant pas ajusté leurs objectifs à la baisse. À l'inverse, nous avons allégé nos positions sur les sociétés dont les performances opérationnelles n'étaient pas au rendez-vous, sans toutefois les sortir du portefeuille.

5. Principales positions de l'OPCVM

Au 31 décembre 2024, les cinq premières positions du fonds sont (en % de l'actif du fonds) :

BIOMERIEUX	4,5%
GTT	3,1%
AIR LIQUIDE	4,0%
VEOLIA	3,7%
SOPRA STERIA	3,7%



Dans l'ensemble du fonds, les expositions en devises représentent 95,5% en EUR, 2,7% en CHF, 1,2% en NOK, 0,5% GBP, 0,1% en USD.

6. Evénements au cours de la période

- Néant.

7. Instruments gérés par la société de gestion et détenus par le fonds

- Néant.

8. Techniques de gestion efficace du portefeuille

Le fonds n'a pas mis en place de techniques de gestion efficaces (opérations et cessions temporaires de titres) sur l'exercice.

9. Procédure de sélection des intermédiaires

La sélection et l'évaluation des intermédiaires en charge de l'exécution des ordres est encadrée par une procédure interne. Toute entrée en relation est décidée en comité.

L'évaluation annuelle est multicritères.

10. Instruments émis par la société de gestion

- Néant.

11. Règlement SFDR et taxonomie

Article 6 (SFDR) :

Le fonds n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Règlement UE (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie" :

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

12. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En application des dispositions de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, l'information relative aux modalités de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance figure sur le site de Matignon Finances : www.matignonfinances.com dans la rubrique « Informations Règlementaires ».

13. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de calcul de l'engagement.

14. Politique de la SGP en matière de droits de vote

Les informations concernant la politique de vote et le rapport d'application de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

15. Rémunérations

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération mise en place au sein de Matignon Finances prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V et de la directive AIFM. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPC.

La politique de rémunération prévoit un système de rémunération structuré avec une composante fixe suffisamment élevée pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise, et d'une rémunération variable, qui la complète de manière équilibrée.

La rémunération variable repose sur des critères d'acquisition qualitatifs et quantitatifs et -le cas échéant- managériaux, précisément fixés et préalablement portés à la connaissance des collaborateurs concernés. En termes d'objectifs, ils sont discutés avec le collaborateur, atteignables et réalistes.

La société de gestion a établi une liste de personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de la société de gestion, ainsi que des modes de rémunération variables susceptibles d'augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société (les preneurs de risque). Les membres de l'organe exécutif sont également concernés.

Pour ces professionnels, il est prévu si leur rémunération variable supérieure ou égale à 200 K€ :

- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit versée en parts d'OPC,
- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit différée sur plusieurs années.
- D'interdire aux personnes concernées de recourir à des stratégies individuelles, de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité, qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération.

MATIGNON FINANCES tient annuellement un comité des rémunérations composés des associés dirigeants. Le rôle de ce comité est de :

- Définir puis tenir à jour la politique de rémunération interne,
- S'assurer que la politique est compatible avec la stratégie économique de la SGP et qu'elle n'est pas source de conflits d'intérêts,
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique,
- Le cas échéant décide des dates de versements des montants variables échelonnés,
- Définir l'enveloppe de rémunération variable pour l'exercice écoulé ainsi que les montants individuels de rémunération qui seront versés à chacun.

L'application de la politique de rémunération au titre de l'année N-1 fait l'objet d'un compte rendu écrit. Le réexamen annuel de la politique de rémunération prévu au 3° et 4° du I de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF ne fait pas apparaître de modification dans la politique de rémunération.

- Eléments quantitatifs

	Montant total en € Rémunérations fixes	Nombre de bénéficiaires	Montant total en € Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Ensemble du personnel	3 027 961	24*	971 950	22
Personnel identifié comme « Preneurs de risque »	2 263 863	13	865 950	11

* y compris stagiaires

16. Suivi de la liquidité

Toutes les positions détenues par l'OPCVM sont des titres de grandes, moyennes et petites capitalisations, des ETF ou des OPC, dans la limite autorisée, à liquidité quotidienne.

17. Reporting SFTR

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR : l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

FRANCE SELECTION VALEURS

Fonds Commun de Placement

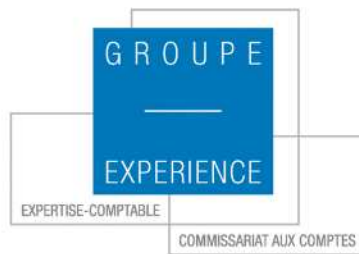
Société de Gestion :

MATIGNON FINANCES

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024



FRANCE SELECTION VALEURS

Fonds commun de placement

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP FRANCE SELECTION VALEURS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) FRANCE SELECTION VALEURS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

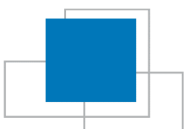
Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois



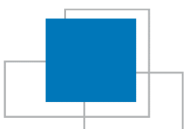
garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

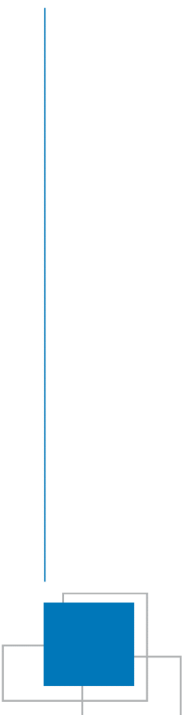


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 février 2025



Le commissaire aux comptes
GROUPE EXPERIENCE SAS
Arnaud RUDOWSKI



FRANCE SELECTION VALEURS

COMPTES ANNUELS
31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	8 256 408,77
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 256 408,77
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	8 256 408,77
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00
Comptes financiers	354 297,07
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	354 297,07
Total de l'actif I+II	8 610 705,84

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	8 928 050,17
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-332 405,83
Capitaux propres I	8 595 644,34
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	8 595 644,34
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	15 061,50
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	15 061,50
Total Passifs : I+II+III+IV	8 610 705,84

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	164 963,10
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	8 113,02
Sous-total produits sur opérations financières	173 076,12
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-23,47
Sous-total charges sur opérations financières	-23,47
Total revenus financiers nets (A)	173 052,65
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-160 239,40
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-160 239,40
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	12 813,25
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	5 858,12
Sous-total revenus nets I = (C+D)	18 671,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	121 754,02
Frais de transactions externes et frais de cession	-54 749,91
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	67 004,11
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	50 133,61
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	117 137,72

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-608 940,22
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-5 295,83
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-614 236,05
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	146 021,13
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-468 214,92
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-332 405,83

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP a pour objectif sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, de réaliser une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence : 40 % le CAC 40 (dividendes nets réinvestis), 40 % l'Euro Stoxx (dividendes nets réinvestis) et 20 % l'indice €ster capitalisé par le biais d'une gestion discrétionnaire et via une sélection de valeurs mobilières françaises et européennes qui sera réalisée par le biais d'actions, d'OPC investis sur les mêmes marchés. La recherche de la performance est à long terme.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	8 082 347,39	9 437 252,83	6 814 023,60	5 912 628,56	8 595 644,34
Nombre de titres	225 110	230 453	200 423	168 549	254 532
Valeur liquidative unitaire	35,90	40,95	33,99	35,07	33,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,66	1,40	-0,22	-2,43	0,46
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,15	-0,18	0,46	-0,01	0,07

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007488267 - Part FRANCE SELECTION VALEURS : Taux de frais maximum de 2,00 % TTC.

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse l'indicateur de référence sur une base annuelle, une provision hebdomadaire de 20% TTC de cette surperformance, est constituée.

En cas de baisse par rapport à cette surperformance, une reprise hebdomadaire de provision est effectuée à hauteur de 20% TTC de cette surperformance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année.

Cette commission est prélevée annuellement sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part FRANCE SELECTION VALEURS	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	5 912 628,56
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	5 031 569,57
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 814 135,10
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	12 813,25
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	67 004,11
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-614 236,05
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	8 595 644,34

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	137 843	5 031 569,57
Parts rachetées durant l'exercice	-51 860	-1 814 135,10
Solde net des souscriptions/rachats	85 983	3 217 434,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	254 532	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FRANCE SELECTION VALEURS FR0007488267	Capitalisation	Capitalisation	EUR	8 595 644,34	254 532	33,77

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	PAYS-BAS	SUISSE	ITALIE	ALLEMAGNE
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	8 256,41	6 579,34	1 020,02	273,62	142,07	140,13
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	8 256,41					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	354,30	0,00	0,00	0,00	354,30
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	354,30

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	354,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	354,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	CHF	NOK	GBP	USD	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	223,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6,92	102,08	44,91	9,78	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	230,59	102,08	44,91	9,78	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	15 061,50
Total des dettes		15 061,50
Total des créances et des dettes		-15 061,50

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	160 239,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,02
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	18 671,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	18 671,37
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	18 671,37

Part FRANCE SELECTION VALEURS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	18 671,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	18 671,37
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	18 671,37
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	18 671,37
Total	18 671,37
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	117 137,72
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	117 137,72
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	117 137,72

Part FRANCE SELECTION VALEURS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	117 137,72
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	117 137,72
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	117 137,72
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	117 137,72
Total	117 137,72
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			8 256 408,77	96,05
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 256 408,77	96,05
Assurance			170 844,96	1,99
AXA SA	EUR	4 978	170 844,96	1,99
Construction et ingénierie			351 426,90	4,09
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	11 037	283 650,90	3,30
WAGA ENERGY SA	EUR	4 236	67 776,00	0,79
Electricité			224 854,92	2,62
NEOEN SA	EUR	5 661	224 854,92	2,62
Equipement et services pour l'énergie			112 432,10	1,31
FRANCAISE ENERGIE	EUR	4 754	112 432,10	1,31
Equipements électriques			355 356,16	4,13
ALSTOM	EUR	4 996	107 713,76	1,25
MERSEN	EUR	4 252	87 591,20	1,02
NEXANS SA	EUR	1 536	160 051,20	1,86
Equipements et fournitures médicaux			634 920,60	7,39
BIOMERIEUX	EUR	3 768	389 988,00	4,54
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1 298	244 932,60	2,85
Equipements et instruments électroniques			241 282,20	2,81
EKINOPS	EUR	40 711	151 444,92	1,76
LUMIBIRD	EUR	9 598	89 837,28	1,05
Hôtels, restaurants et loisirs			314 428,68	3,66
SPIE SA	EUR	10 467	314 428,68	3,66
Industrie aérospatiale et défense			688 289,31	8,01
AIRBUS SE	EUR	1 506	233 098,68	2,71
EXOSSENS SAS	EUR	9 531	185 187,33	2,15
SAFRAN SA	EUR	1 273	270 003,30	3,15
Logiciels			1 102 651,03	12,82
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	6 083	203 780,50	2,37
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	2 737	351 978,20	4,08
SAP SE	EUR	593	140 125,90	1,63
VINCI SA	EUR	2 850	284 259,00	3,31
WALLIX GROUP	EUR	12 387	122 507,43	1,43
Machines			321 236,37	3,74
DANIELI & CO	EUR	5 883	142 074,45	1,66
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	5 122	88 917,92	1,03
LISI	EUR	4 102	90 244,00	1,05
Marches de capitaux			92 048,75	1,07
OVH GROUPE SAS	EUR	10 550	92 048,75	1,07
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			324 913,86	3,78
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	2 053	101 233,43	1,18
LONZA GROUP NOM.	CHF	393	223 680,43	2,60

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Pétrole et gaz			187 702,29	2,18
TOTALENERGIES SE	EUR	3 517	187 702,29	2,18
Producteur et commerce d'énergie indépendants			345 067,08	4,01
AIR LIQUIDE SA	EUR	2 199	345 067,08	4,01
Produits pharmaceutiques			160 107,92	1,86
SANOFI	EUR	1 708	160 107,92	1,86
Produits pour l'industrie du bâtiment			237 389,00	2,76
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	2 770	237 389,00	2,76
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			883 570,30	10,28
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	520	290 576,00	3,38
ASML HOLDING NV	EUR	451	306 093,70	3,57
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	1 438	190 247,40	2,21
S.O.I.T.E.C.	EUR	536	46 712,40	0,54
STMICROELECTRONICS NV	EUR	2 080	49 940,80	0,58
Services aux collectivités			314 584,44	3,66
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	11 604	314 584,44	3,66
Services aux professionnels			164 618,10	1,92
ASSYSTEM	EUR	3 462	164 618,10	1,92
Services liés aux technologies de l'information			621 671,75	7,23
ALTEN SA	EUR	1 143	90 354,15	1,05
SOPRA STERIA GROUP	EUR	1 839	314 469,00	3,66
THALES	EUR	1 564	216 848,60	2,52
Sociétés commerciales et de distribution			157 538,50	1,83
THERMADOR GROUPE	EUR	2 185	157 538,50	1,83
Soins et autres services médicaux			58 225,05	0,68
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	2 421	58 225,05	0,68
Technologies des soins de santé			191 248,50	2,22
EQUASENS	EUR	4 322	191 248,50	2,22
Total			8 256 408,77	96,05

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	8 256 408,77
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	354 297,07
Autres passifs (-)	-15 061,50
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	8 595 644,34

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part FRANCE SELECTION VALEURS	EUR	254 532	33,77

FRANCE SELECTION VALEURS

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	5 529 259,99	6 210 161,97
Actions et valeurs assimilées	5 010 598,44	5 608 874,69
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 010 598,44	5 608 874,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	516 436,55	599 162,28
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	516 436,55	599 162,28
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 225,00	2 125,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 225,00	2 125,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	15 210,40	20 144,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 210,40	20 144,10
COMPTES FINANCIERS	381 722,27	598 829,59
Liquidités	381 722,27	598 829,59
TOTAL DE L'ACTIF	5 926 192,66	6 829 135,66

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 327 105,12	6 765 664,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-411 212,59	-45 597,78
Résultat de l'exercice (a,b)	-3 263,97	93 956,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	5 912 628,56	6 814 023,60
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 225,00	2 125,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 225,00	2 125,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 225,00	2 125,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	11 339,10	12 987,06
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 339,10	12 987,06
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	5 926 192,66	6 829 135,66

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	264 950,00
EURO STOXX 50 0324	227 150,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 191,20	1 656,34
Produits sur actions et valeurs assimilées	113 406,72	239 516,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	123 597,92	241 172,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 442,87
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	2 442,87
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	123 597,92	238 729,79
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	127 556,56	142 948,15
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-3 958,64	95 781,64
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	694,67	-1 824,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-3 263,97	93 956,91

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007488267 - Part FRANCE SELECTION VALEURS : Taux de frais maximum de 2,00 % TTC.

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse l'indicateur de référence sur une base annuelle, une provision hebdomadaire de 20% TTC de cette surperformance, est constituée.

En cas de baisse par rapport à cette surperformance, une reprise hebdomadaire de provision est effectuée à hauteur de 20% TTC de cette surperformance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année.

Cette commission est prélevée annuellement sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre par la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts FRANCE SELECTION VALEURS	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	6 814 023,60	9 437 252,83
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	126 866,22	467 860,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 218 197,94	-1 544 315,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	323 019,01	341 150,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-678 468,68	-365 871,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 942,50	72 000,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-67 787,50	-82 330,00
Frais de transactions	-14 979,42	-17 976,19
Différences de change	5 151,22	3 171,71
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	618 918,19	-1 596 220,86
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	462 054,78	-156 863,41
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	156 863,41	-1 439 357,45
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	100,00	3 520,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 225,00	2 125,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 125,00	1 395,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 958,64	95 781,64
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	5 912 628,56	6 814 023,60

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	227 150,00	3,84
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	227 150,00	3,84
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381 722,27	6,46
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	381 722,27	6,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 NOK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	141 137,19	2,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	81 302,48	1,38	104 670,65	1,77	41 709,35	0,71	8 130,27	0,14
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	15 210,40
TOTAL DES CRÉANCES		15 210,40
DETTES		
	Frais de gestion fixe	11 226,49
	Autres dettes	112,61
TOTAL DES DETTES		11 339,10
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		3 871,30

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	3 536	126 866,22
Parts rachetées durant l'exercice	-35 410	-1 218 197,94
Solde net des souscriptions/rachats	-31 874	-1 091 331,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	168 549	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	127 556,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-3 263,97	93 956,91
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-3 263,97	93 956,91

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 263,97	93 956,91
Total	-3 263,97	93 956,91

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-411 212,59	-45 597,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-411 212,59	-45 597,78

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-411 212,59	-45 597,78
Total	-411 212,59	-45 597,78

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	8 418 083,79	8 082 347,39	9 437 252,83	6 814 023,60	5 912 628,56
Nombre de titres	219 256	225 110	230 453	200 423	168 549
Valeur liquidative unitaire	38,39	35,90	40,95	33,99	35,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,53	-4,66	1,40	-0,22	-2,43
Capitalisation unitaire sur résultat	0,19	-0,15	-0,18	0,46	-0,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ABC ARBITRAGE	EUR	24 180	116 184,90	1,96
AIR LIQUIDE	EUR	1 359	239 347,08	4,05
ALSTOM	EUR	3 300	40 194,00	0,68
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	5 370	143 916,00	2,44
BELIEVE SAS	EUR	12 200	128 100,00	2,17
BIOMERIEUX	EUR	2 140	215 284,00	3,65
BNP PARIBAS	EUR	1 060	66 345,40	1,12
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	225	159 187,50	2,69
CREDIT AGRICOLE	EUR	6 650	85 465,80	1,45
EKINOPS	EUR	26 050	152 653,00	2,58
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 050	190 680,00	3,22
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	1 450	173 855,00	2,94
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	4 210	99 356,00	1,68
LUMIBIRD SA	EUR	7 908	96 319,44	1,63
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	280	205 408,00	3,47
PERNOD RICARD	EUR	565	90 258,75	1,53
SAINT-GOBAIN	EUR	2 520	167 983,20	2,84
SANOFI	EUR	1 770	158 875,20	2,69
SEB	EUR	1 410	159 330,00	2,69
SOCIETE GENERALE SA	EUR	2 500	60 062,50	1,01
SOITEC SA	EUR	740	119 732,00	2,02
SOPRA STERIA	EUR	1 040	205 712,00	3,48
SPIE SA	EUR	7 380	208 854,00	3,53
SR TELEPERFORMANCE	EUR	335	44 236,75	0,75
TOTALENERGIES SE	EUR	1 000	61 600,00	1,04
TRIGANO SA	EUR	1 350	200 205,00	3,39
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 310	123 093,60	2,08
VISIATIV SA	EUR	4 250	115 175,00	1,95
VIVENDI	EUR	5 330	51 573,08	0,88
WALLIX GROUP SA	EUR	2 100	19 404,00	0,33
TOTAL FRANCE			3 898 391,20	65,94
ITALIE				
FILA FABBRICA ITALI LAPIS ED AFFI SPA	EUR	19 050	167 259,00	2,83
FRANCHI UMBERTO MARMI SPA	EUR	11 800	81 184,00	1,37
TOTAL ITALIE			248 443,00	4,20
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	635	88 760,30	1,50
ARISTON HOLDING NV	EUR	11 600	72 674,00	1,23
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	325	152 733,75	2,59
ASML HOLDING NV	EUR	330	224 961,00	3,80
PROSUS NV	EUR	6 800	183 498,00	3,10
TOTAL PAYS-BAS			722 627,05	12,22
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	1 340	141 137,19	2,38

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL SUISSE			141 137,19	2,38
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 010 598,44	84,74
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 010 598,44	84,74
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OFI RS MONETAIRE IC	EUR	5	516 436,55	8,74
TOTAL FRANCE			516 436,55	8,74
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			516 436,55	8,74
TOTAL Organismes de placement collectif			516 436,55	8,74
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-5	2 225,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			2 225,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			2 225,00	0,04
TOTAL Instruments financier à terme			2 225,00	0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-2 225	-2 225,00	-0,04
TOTAL Appel de marge			-2 225,00	-0,04
Créances			15 210,40	0,26
Dettes			-11 339,10	-0,20
Comptes financiers			381 722,27	6,46
Actif net			5 912 628,56	100,00

Parts FRANCE SELECTION VALEURS	EUR	168 549	35,07
---------------------------------------	------------	----------------	--------------